**Procès-verbal de la réunion**

**du Conseil d’établissement (C.É.) de l’école Dollard-Des Ormeaux**

**tenue le mardi 10 mai 2022**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |  |
| --- | --- |
| **Étaient présents :**Asma AhmedJonathan BoulangerCatherine DionCarolina GonzalezMarc-Arthur Joseph Karolina Sulkowska | Sophie BrosseauMarie-Line CarrierAnnie CrevierMarc DesrochersAnouk FortierIlijana Svilenova (substitut) |
| **Absences :**Steeve NadonMarie-Eve DuplessisJocelyn Gaudreau |  |

1. **Présences**

Advenant 18h34, le quorum étant atteint, la réunion débute.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Il est proposé par Mme Svilenova et appuyé par Mme Sulkowska d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

*Résolution C.E. 22-05-10-A*

1. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022**

Il est proposé par Mme Ahmed et appuyé par Mme Dion d’adopter le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022 tel que présenté.

Adopté.

*Résolution C.E. 22-05-10-B*

1. **Suivi au procès-verbal**

M. Joseph a eu une information par rapport à la lettre concernant les critères de sélection de la direction de l’école. Les écoles n’ont pu le loisir de mettre des critères propres à la clientèle de leur école. C’est le CA des centres de services scolaires qui établissent les critères pour l’ensemble des écoles situées sur leur territoire.

1. **Parole au public**

Aucun public n’est présent

1. **Compte rendu du président**

**6.1 Retour des séances en présentiel**

M. Boulanger a été informé que les séances devaient être reprises en présentiel. M. Boulanger a accepté que cette rencontre se tienne en virtuel. La prochaine rencontre, qui sera en juin, aura lieu à l’école.

1. **Compte rendu de la direction**

**7.1 Calendrier scolaire 2022-2023**

Mme Fortier présente le calendrier 2022-2023. Il y aura un retour à 3 étapes, ce qui correspond à ce qui était en place avant la pandémie. Il y aura une première communication en octobre. Deux rencontres de parents auront lieu à la fin de la 1re et de la 2e étape : 17 novembre 2022 et le 23 février 2023. Contrairement à ce qui avait été annoncé et adopté, la semaine de relâche a été déplacée afin de respecter l’ensemble des relâches des autres centres de service de la province.

**7.2 Matériel didactique 2022-2023**

Mme Fortier mentionne qu’un travail colossal a été fait auprès des maisons d’éditions afin de connaître les prix pour le matériel didactique de l’année 2022-2023. Malheureusement, il est impossible d’avoir les prix présentement puisque celles-ci ne sont pas en mesure de déterminer si les prix augmenteront ou non. Les montants ciblés (80$ à 125$) sont respectés et s’il y avait des augmentations, celles-ci respecteraient les montants maximums fixés.

Il est proposé par Mme Asma et appuyé par Mme Sulkowska d’adopter les listes de frais du matériel didactique 2022-2023 telles que présentées.

Adopté.

*Résolution C.E. 22-05-10-C*

**7.3 Fournitures scolaires 2022-2023**

Mme Fortier présente les listes de fournitures scolaires pour l’ensemble des classes de l’école, à l’exception des classes de maternelle, puisque celles-ci ont été présentées lors du dernier conseil d’établissement. Un cadre très strict doit être respecté et elles ont fait l’objet de plusieurs analyses avant d’être acceptées par le centre de services.

Il est proposé par Mme Dion et appuyé par Mme Ahmed d’adopter les listes de frais des fournitures scolaires 2022-2023 telles que présentées.

Adopté.

 *Résolution C.E. 22-05-10-D*

**7.4 Présentation de la révision du projet éducatif**

Ce point est remis au prochain CÉ

**7.5 Nombre de membres au CÉ 2022-2023**

Mme Fortier mentionne qu’à chaque année, il doit avoir une consultation concernant le nombre de membres au CÉ pour l’année suivante. L’équipe-école a souhaité avoir le statut quo. Mme Fortier souhaite avoir l’avis des membres parents afin de déterminer si le nombre de parents présents sur le CÉ est représentatif de l’ensemble des parents de l’école.

Il est proposé par Mme Dion et appuyé par Mme Caron d’adopter le nombre de membres au CÉ 22-23 tel que présenté.

Adopté.

*Résolution C.E. 22-05-10-E*

**7.6 Alvéole**

M. Desrochers présente la compagnie Alvéole. Cette compagnie mise sur le développement durable et propose des installations de ruches d’abeilles sur le toit des écoles. L’équipe d’Alvéole vient faire des présentations en lien avec les ruches et les abeilles. M. Desrochers présente les étapes à venir (1er juin : installation de la ruche, 29 juin : recherche de la reine, fin juillet : récolte de miel).

**7.7 Activités parascolaires**

M. Desrochers demande aux membres si l’école souhaite continuer le service avec Éducaction. Certains membres demandent s’il y aurait d’autres options. Le sondage n’a pas été fait cette année afin de déterminer si les parents et les enfants étaient satisfaits du service offert. M. Boulanger croit qu’il serait intéressant de continuer avec cette compagnie pour la prochaine année scolaire et de sonder les élèves par la suite afin de déterminer leur niveau de satisfaction. Mme Fortier mentionne que si des parents ont des contacts avec d’autres compagnies, il pourrait être intéressant de sonder le terrain avec les compagnies ciblées. Mme Sulkowska dit qu’au CSSDM, il existe une collaboration entre les services de loisirs et les écoles. Il pourrait être intéressant de vérifier si un service de la sorte existe à DDO.

1. **Compte-rendu de l’OPP**

M. Desrochers parle des différentes attentions remises aux éducatrices et surveillantes de dîner pour la semaine des services de gardes scolaires. Une grosse fête pour la communauté, pour poursuivre celle de l’école qui aura lieu la même journée (17 juin), sera organisée. Il y aura la possibilité de poursuivre après l’école jusqu’à 18h30. Jeux gonflables, gourmandises, et autres seront au rendez-vous

1. **Compte-rendu des enseignants**

**9.1 Journée cabane à sucre**

Mme Illijana mentionne que la journée a été très appréciée. Les enfants ont adoré les animaux. La tire d’érable a eu un grand succès auprès des élèves.

**9.2 Célébration d’école : la cachette**

La cachette aura lieu le 19 mai. L’école est séparée en deux : une partie sera l’avant-midi et l’autre partie sera en après-midi. C’est un plaisir pour l’ensemble de l’école.

**9.3 Vente de chandail des finissants**

Mme Fortier présente l’activité de fête des finissants. M. Fortin a l’habitude de préparer des chandails pour ces derniers. Il sera vendu au coût de 15$. L’argent sera réinvesti dans le matériel dans le cadre des projets réalisés par la classe de M. Fortin en lien avec OseEntreprendre.

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Dion d’adopter la vente de chandail des finissants telle que présentée.

Adopté.

*Résolution C.E. 22-05-10-F*

**9.4 Spectacle des petits talents**

Mme Carrier explique que le spectacle des petits talents aura lieu le 11 mai. Les élèves de l’école auront l’occasion d’assister à une représentation en journée. Une partie de l’école sera à la représentation de l’avant-midi et l’autre partie assistera à la représentation de l’après-midi. En soirée, les parents auront l’occasion de voir le spectacle. L’équipe derrière le spectacle est très fébrile puisque cela fait 2 ans qu’aucun spectacle n’a eu lieu en raison de la pandémie. L’organisation et la préparation du spectacle a demandé plusieurs heures de travail acharné.

1. **Compte-rendu du SDG**

**10.1 Semaine québécoise de la garde scolaire**

Mme Brosseau tient à remercier l’ensemble des parents qui a participé à la préparation de mots et de gâteries pour les membres du service de garde et du dîner. Diverses activités ont été préparées pour les élèves : bar à jus, fondue au chocolat, coupe de fruits, Mr Freeze pour l’ensemble des élèves du service de garde et de dîner et sundae remis aux élèves vendredi.

Mme Fortier n’a que de bons mots envers l’ensemble du personnel du service de dîner et de garde.

1. **Compte-rendu du soutien technique**

Mme Crevier parle de la vente de bracelets et de scoubidous pour Opération Enfant-Soleil. Beaucoup de travail a été fait par les élèves. Ils sont très volontaires et très fiers de participer à ce projet. Un montant de 2$ sera demandé.

Mme Crevier discute des ateliers Gekos (habiletés sociales) offerts aux élèves de 3e année. Un exemple d’atelier est présenté. Les ateliers réalisés en classe par Mme Annie et Mme Julie seront envoyés par courriel aux parents des élèves de 3e année.

Beaucoup de matériel et de jeux ont été achetés cette année afin de renflouer les jeux offerts au conteneur lors des récréations.

1. **Compte-rendu du représentant de la communauté**

M. Joseph n’a rien de nouveau à ajouter.

1. **Compte-rendu du représentant du CRPRO**

M. Nadon est absent.

1. **Divers**
2. **Correspondance**

Aucune

1. **Levée de l’assemblée**

Advenant 19 h 45, l’ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

*Résolution C.E. 22-05-10-G*

 \_\_\_\_ \_\_\_\_

Jonathan Boulanger Anouk Fortier

*Président* *Directrice*